

FEUILLETS MENSUELS  
de la  
SOCIÉTÉ NANTAISE DE PRÉHISTOIRE

N° 86

NEUVIÈME ANNÉE

JUIN 1965

---

Recherches archéologiques effectuées en

B R I È R E

au cours de l'année 1964

-----

L'équipe de fouilleurs ayant dû, pour les raisons indiquées dans nos Feuilletts du mois dernier, suspendre à la fin de l'été ses travaux sur la Butte aux Pierres, décida de reporter ses efforts sur des lieux d'accès plus faciles.

Nous consacrons ces pages aux recherches qui furent alors faites sur la Butte aux Gorzeaux (1) et sur la Petite Butte des Roches.

-----

ETUDE DE LA BUTTE AUX GORZEAUX

Dans son "Dictionnaire Archéologique de la Loire-Inférieure" paru en 1882, PITRE de LISLE signale sur la Commune de Saint-Joachim :

"Allée couverte de la Butte aux Gorzeaux. - La Butte aux Gorzeaux est située dans les marais tourbeux de la Brière, à près d'une demi-lieue du bord, presque en face de l'extrémité orientale des Grands Fossés de Saint Lyphard. Cette butte est peu élevée et les eaux la recouvrent chaque hiver.

"Les débris du monument placé vers le centre, se composent de quatre mégalithes; trois grandes tables se font suite; elles sont posées à plat et alignées dans le sens de la longueur. On dirait la partie supérieure d'une allée couverte dont les montants seraient enfouis sous terre. L'axe de cette allée est orienté est, ouest.

"La première table, dans la direction de l'Ouest semble mutilée. La seconde a 2 m,30 sur 1 m,75 et environ 60 c. d'épaisseur; la troisième a 2 m,15 sur

---

(1) Gorzeaux est l'équivalent de roseaux en patois briéron.

"1 m. 25 et 40 c. d'épaisseur.

"A côté de la troisième pierre de l'est, il  
"en existe une quatrième, moins tabulaire que  
"les autres, et qui a sans doute servi de mon-  
"tant.

"Toutes sont en granit d'un grain assez fin.

"Un homme du village de Marlay (?) trouva  
"en cherchant sous les pierres une sorte de niche  
"qui contenait des ossements humains.

Quel est au juste ce monument ? Galerie dol-  
"ménique ou tombelle ? Autour se voient des frag-  
"ments de calcaire coquillier (éocène supérieur)  
"appartenant au même étage que le bassin du Bas-  
"Bergon, en La Chapelle-des-Marais. (Sept. 1878  
"A. de LISLE)"

L'été 1964 fut particulièrement sec et le ni-  
veau des eaux de la Brière baissa de façon tout  
à fait exceptionnelle. Non seulement les abords  
de la Butte aux Gorzeaux furent asséchés, mais  
aussi le canal passant en son voisinage; l'eau  
s'était tellement retirée qu'on pouvait fouil-  
ler au moins à 1,50 m. de profondeur sans la  
rencontrer. Il y avait donc espoir, s'il s'agis-  
sait d'un mégalithe, de descendre jusqu'à la  
base des piliers.

Ces conditions sont très rares et c'est ce  
qui nous fit suggérer à M. GIOT de percer l'é-  
nigme de cette butte. On pouvait en attendre de  
grandes choses, en particulier un état de con-  
serva-tion exceptionnelle d'éventuels squelettes  
étant donné le milieu particulier de la butte,  
celle-ci étant recouverte d'eau la plupart du  
temps. M. GIOT nous demanda de faire un sondage  
au voisinage des dalles et de le tenir au courant

La niveau de l'eau continua à baisser même  
pendant le mois d'Octobre, à tel point que les  
canaux de la Brière s'asséchèrent presque tous.  
Les niveaux des autres fut tellement bas que la  
navigation devint très difficile.

L'impossibilité de nous rendre à la Butte aux  
Pierres nous fit reporter notre activité sur la  
Butte aux Gorzeaux et sur l'observation des zo-  
nes du marais accessibles à la faveur de leur  
assèchement.

En ce qui concerne la Butte aux Gorzeaux, le  
fait de ne pouvoir utiliser un bateau fut pour  
nous une source de soucis car nous dûmes, pour

gagner l'îlot, nous aventurer à travers de vastes vasières où plusieurs d'entre nous se trouvèrent en difficultés. Nous ne pourrions oublier la colonne d'acharnés progressant dans la vase montant à mi-jambe, au milieu de roseaux hauts de plus de deux mètres, en portant les instruments de fouilles et de dessin ainsi que les victuailles.

Lors de notre première arrivée sur la Butte, les pierres, à l'exception d'une seule, disparaissaient sous les ronces, les iris sauvages et les roseaux. Il est probable qu'il en était de même au temps de PITRE de LISLE car sa description est fort inexacte. La disposition des blocs nous fit penser de suite qu'il s'agissait d'un dolmen à cabinet latéral, l'une des dalles devant être recouverte par la terre.

Notre premier travail - et il dura toute une journée - fut de débroussailler la Butte afin d'y voir plus clair. Nous devions, le dimanche suivant, entreprendre un sondage dans l'espace libre entre deux pierres, là où nous pensions qu'une dalle de couverture était enterrée. Nous avons ainsi espoir de mieux connaître la configuration du dolmen.

L'ensemble des roches fut inscrit dans un rectangle de ficelles divisé en carrés de un mètre de côté. Un plan précis fut relevé et chaque carré repéré. C'est par le B3 que débutèrent nos recherches; elles furent par la suite étendue à A3 et B3.

Le 20 Septembre, M. GOULETQUER assistant de M. GIOT vint nous aider dans notre travail. Les observations faites sont consignées ci-dessous :

Jusqu'à 18 centimètres de profondeur la terre très sableuse, mêlée de petits éléments calcaires et de fragments de micaschiste, ne contient aucune pièce archéologique. A ce niveau nous est apparue une dalle de micaschiste, dont un côté semble avoir été scié, et qui malheureusement s'était clivée et fractionnée; elle fut enlevée avec de grandes précautions.

Au-dessous, la terre nous apparut plus fine qu'alentour. De place en place des taches jaunes étaient très nettes. Il nous semble qu'un feu avait été allumé sur la pierre. Des petits éléments de calcaire brûlé, des fragments de charbon et des traces de cendres devaient nous le confirmer par la suite.

Après avoir enlevé environ 5 centimètres de terre un fragment d'os long apparut au sud-ouest de la pierre, ainsi qu'une quantité de petits morceaux d'os et une molaire humains.

Pour retrouver intacte la zone fouillée, chaque

soir une feuille de matière plastique était étendue sur la couche archéologique; elle était recouverte avec la terre tamisée dans le cours de la journée. Nous pûmes ainsi continuer méthodiquement notre travail malgré son intermittence.

Nous avons pensé à l'origine que la dalle cachait une tombe à incinération. L'extension de nos recherches aux carrés voisins devait nous montrer qu'il n'en était rien. Partout, à partir d'une profondeur variant de 0,10 m. à 0,18 m. nous découvrions des os humains, toujours fractionnés en petits éléments souvent inférieurs à cinq centimètres.

Au début chacun d'eux fut dessiné et repéré avant enlèvement, mais bientôt nous nous rendîmes compte que ce travail était totalement inutile. Jamais deux os ne furent trouvés en connexion anatomique. Aucun os, à part de petits comme les phalanges, n'était entier.

Il est certain que les squelettes ont été démantelés sans aucune précaution alors qu'ils étaient déjà fragiles, c'est à dire probablement anciens. Néanmoins leur état de conservation est relativement bon. Les os, qui, il ne faut pas l'oublier, sont spongieux; même séchés ils restent assez fragiles. Néanmoins, il est certain qu'on pourrait récupérer entièrement un squelette qui n'aurait pas été broyé.

Un grand nombre de dents fut recueilli. Celles-ci appartiennent à des individus de tous âges. Certaines molaires comme incisives, sont usées presque jusqu'au niveau des gencives; d'autres sont intactes. Nous découvrîmes également des dents de lait.

Dans le carré A3 furent rencontrés de nombreux fragments de crâne appartenant à des éléments déjà dispersés lors de leur apport. Certains étaient écrasés sur place. Aucune partie de maxillaire ne fut trouvée.

Il nous vint donc à l'esprit que peut-être les premiers occupants du mégalithe avaient été sortis sans précautions pour faire place à d'autres, les os étant enfouis dans la terre du tumulus.

Nous envisageâmes également une fouille ancienne du monument avec démantèlement des squelettes. La pierre N, qui pensions-nous à l'origine pouvait recouvrir un cabinet latéral

n'était-elle pas autrefois entre M et P . Elle aurait pu être déplacée pour la fouille.

Dans ces conditions la continuation de notre travail dans les carrés A3 et B3 ne présentait pas d'intérêt pour le moment.

Avant d'aller plus loin il était indispensable de voir clair et de savoir d'abord s'il s'agissait bien d'un dolmen. Pour celà nous décidâmes de faire un sondage au sud et contre la pierre P. Si nous avions affaire à un dolmen nous devions là trouver un pilier.

C'est donc dans les carrés C5 et C6 que se poursuivirent nos travaux. Avant de les entreprendre, un point de repère fut gravé sur la pierre, sa cote étant supérieure de 0,20 m. à celle du sol de la Butte. C'est en se référant à ce point appelé H que sont donnés les cotes de profondeur figurant dans le rapport de fouille.

Dans la zone étudiée, la couche d'humus a 0,15 m. d'épaisseur. C'est une terre légère, sableuse, contenant de nombreux éléments calcaires de petites tailles. Une trentaine de fragments d'os ainsi que deux dents humaines y furent recueillis. Au-dessous de l'humus fut rencontrée une blocaille formée par moitiés de pierres calcaires et de granulite ayant des dimensions comprises entre 4 et 10 centimètres.

Nous pensâmes aux restes d'un galgal mais au-dessous et sur toute la profondeur de la fouille poursuivie jusqu'à - 0,90 m. nous devions découvrir des quantités d'os brisés en éléments dont la grosse majorité n'a pas plus de 3 centimètres de longueur. Là encore nous étions donc en présence d'une zone bouleversée, mais à quelle époque ?

A - 0,90 m. nous eûmes la surprise de rencontrer la roche en place. C'était bien la première fois qu'on l'observait en Brière à une aussi faible profondeur. Il s'agissait d'une granulite à gros grains craquelés dans le sens N.E.-S.E. au point qu'avec un crochet de fouilles on pouvait en arracher des morceaux. Sa nature est très différente de celle des dalles en surface qui sont des granulites à grains fins et homogènes.

Des silex, lames et nucléi furent trouvés à différentes profondeurs. Nous eûmes la surprise de recueillir en des points distants de 15 centimètres environ un nucleus et une lame s'y adaptant parfaitement. A noter que l'évolution de la patine a été un peu différente sur le noyau et sur la lame.

La forme de la dalle P nous fait croire qu'un pilier devait la supporter à l'endroit de notre

fouille. Nous décidâmes donc de prolonger celle-ci légèrement sous la pierre en direction de l'ouest (carré C5). Si en cet endroit elle n'était pas supportée, nous n'étions pas en présence d'un dolmen.

Nous nous aperçûmes immédiatement que sous la pierre la terre était plus friable qu'en dehors des petits éléments de calcaire et de granulite y étaient mélangés. Par contre en profondeur s'observe une couche argileuse; sa nature étant très différente de celle de la Butte, elle a donc été rapportée.

A 20 centimètres au-dessous de la pierre apparut le côté droit d'une mandibule d'enfant. On y voit sous une molaire de lait la dent de remplacement en cours de dévolution. La fouille, sous la pierre ne faisant pas partie du programme que nous nous étions assignés, la mandibule fut protégée avec soins pour une étude ultérieure.

L'extension de notre fouille à l'ouest ne nous permettant pas de découvrir le support de la dalle, il devenait de plus en plus évident que nous étions en présence d'une succession de tombelles plutôt que d'un dolmen. Pour en avoir la certitude, le plus simple était de prolonger notre première fouille dans le carré C3 et de voir comment la dalle N était supportée.

Comme ailleurs, dès l'humus une quantité d'os humains brisés, en particulier des fragments de crâne et de dents, fut rencontrée. Le coupable de ce démantèlement n'était-il pas "l'homme de Marlay" signalé par P. de LISLE ? Avait-il en cherchant sous les pierres" probablement à la recherche d'un trésor, détruit toutes les structures dont l'étude aurait pu être pour nous du plus grand intérêt ?

Nous avons déjà dépassé la mi-novembre; l'eau avait repris possession de la Brière et venait baigner le pied de la Butte.

Le Dimanche 22 Novembre, nous nous rendîmes encore une fois sur le chantier. Comme à l'habitude, la couche en cours d'étude la semaine précédente, avait été recouverte d'une feuille de matière plastique.

Notre travail fut donc continué sous la pierre N en direction du carré D3. Notre attention fut attirée de suite par la présence d'une pierre plate posée verticalement et par de petites dalles

plates horizontales.

Ayant dégagé la terre avec un grattoir de Rilsan taillé en biseau pour être plus souple, nous vîmes apparaître un crâne brisé en un nombre considérable de morceaux, mais dont une trentaine étaient encore en connexion. D'autres étaient disséminés dans la terre à un niveau inférieur.

Comme le dimanche précédent à une quinzaine de centimètres de là nous avions déjà trouvé quantité de fragments de crâne nous pensions qu'ils pouvaient appartenir au même individu. Une série de photos en couleurs fut prise au flash avant de recueillir les éléments nouveaux.

Le dégagement nous montra que le crâne était très incomplet. La face était exactement orientée dans la direction du nord. L'eau avait fait disparaître le temporaï, le sphénoïde et la base du pariétal droits. La mandibule était absente, le maxillaire supérieur en mauvais état.

Avec de grandes précautions nous dégagâmes les abords. C'est alors que nous apparut à un niveau supérieur une bande brune d'épaisseur régulière, soit environ 15 millimètres. Il n'y avait aucun doute possible il s'agissait de bois.

La chose étant trop importante pour qu'elle ne soit pas étudiée par le laboratoire de Rennes, en particulier par M. L'HELGOUACH, nous prîmes une nouvelle série de photos au flash et la fouille fut refermée avec la terre tamisée, mais cette fois sans interposition de feuille de plastique pour ne pas apporter de perturbation dans le cheminement de l'eau.

Quelques jours après, le marais avait repris possession de la Butte aux Gorzeaux. Tout travail était donc devenu impossible jusqu'au printemps.

Celui auquel nous nous sommes livrés nous a apporté de nombreux renseignements :

- les dalles de granulite ne sont pas celle de couverture d'un dolmen.
- Il s'agit d'une série de tombelles.
- Il est impossible que le coffre aperçu sous la dalle N ait été construit sous la pierre. Cette dernière a été glissée au-dessus de lui.
- La Butte aux Gorzeaux fut très probablement et pendant longtemps un lieu d'inhumation, les squelettes anciens étant démantelés dispersés dans les terres de la Butte pour faire place aux nouveaux morts.
- la conservation du bois est remarquable.

Déjà au cours de nos travaux nous avons découvert à de nombreuses reprises des morceaux d'écorce de pin. Or à l'heure actuelle il n'y a pas de pins sur les rives de la Brière. Cet arbre ne se plaît pas en milieu aussi humide. Il existe bien des bois de pins près du château de Kervy mais ils ne sont pas au voisinage de l'eau. Les écorces n'ont pu venir en flottant à la Butte aux Gorzeaux. Les seuls arbres qui poussent sur l'île sont des aulnes.

Il sera intéressant d'achever l'étude des tombelles et de les dater par le C14. Nous espérons que l'année 1965 le permettra.

Pais pour celà, afin de ne rien abîmer, la fouille d'un coffre devrait être faite après enlèvement de la pierre qui le recouvre. Ce travail exigerait l'apport sur l'île d'une chèvre et d'un palan ce qui pour nous n'est pas un problème insoluble.

-----

#### REPERAGE ET RELEVÉ DE LA PETITE BUTTE DES ROCHES

Par M. LE GAL, garde de la Brière dont la connaissance profonde du marais fut souvent pour nous une source d'information précieuse, nous avons appris qu'il existait un îlot, la Petite Butte des Roches, sur lequel se voyait un assez grand nombre de pierre dont l'importance était comparable à celles de la Butte aux Gorzeaux.

Nous avons cherché à lui faire préciser sur la carte d'Etat Major au 1/25.000 la situation de la Butte mais il n'avait pu nous donner le renseignement sollicité. D'après M. LE GAL les pierres étaient disposées en cercle.

C'est alors qu'il nous vint à l'idée qu'il pouvait s'agir de celles signalées par PITRE de LISLE sur la Butte aux Guiches.

La chose était d'autant plus vraisemblable que, d'après le garde, il n'existait aucune pierre sur l'îlot désigné par de LISLE. Ce dernier s'exprimait ainsi dans son "Dictionnaire Archéologique de la Loire-Inférieure" :

"La Butte aux Guiches est un îlot dont les terres dépassent à peine le sol tourbeux de la Brière et qui est situé à 1.500 mètres du bord, à l'est du clocher de Saint Lyphard.



"Vers le milieu de cette petite île se trouvent les  
"ruines d'un monument composé de tables dolméniques  
"entourées d'un cercle de pierres (4 tables, 2 mon-  
"tants abattus). Les tables sont grossières, mais  
"ayant à peu près toutes les mêmes dimensions. La  
"première, vers l'est-nord-est, a 2 m,14 de long  
"sur 1 m, 27 et 36 c. d'épaisseur. La deuxième est  
"un peu plus enfoncée en terre; elle mesure 2 m,16  
"sur 1 m, 42. Une troisième plus longue, vers l'ouest  
"sud-ouest, a 2 m,27 sur 1 m,31 et 34 c. d'épaisseur.  
"L'axe de l'allée couverte, autant qu'on peut le dé-  
"terminer dans l'état de ruine où elle se trouve,  
"était de l'est-nord-est à l'ouest-sud-ouest.

"Des pierres de moindres dimensions l'entouraient  
"et formaient un cercle dont le diamètre extérieur  
"est de 10 mètres environ; il se composait d'une quin-  
"zaine de blocs; ils sont encore en place actuelle-  
"ment (Sept. 1878, Arthur de LISLE)."

La Petite Butte des Roches n'est accessible qu'au moment où le niveau des eaux de la Brière est le plus bas. C'est un îlot de petite étendue, perdu au milieu des roseaux et qui, en hiver, est fort probablement entièrement recouvert par l'eau.

La végétation ne permettant pas la navigation en son voisinage, c'est au prix d'une marche de plus de deux kilomètres à travers des vasières très étendues qu'a deux reprises nous pûmes l'atteindre.

A l'arrivée aucune des huit personnes constituant la colonne n'avait réussi la traversée sans que l'eau et la vase ne passent par-dessus les bottes. L'un de nous s'était même enfoncé jusqu'au-dessus de la ceinture.

Nous devions heureusement être récompensés de nos efforts.

Ce que nous vîmes ne correspondait aucunement aux descriptions qui nous avaient été faites. A fleur de terre, deux groupes de pierres apparaissaient laissant deviner deux dolmens à galerie :

- un mégalithe comportant 8 dalles à 9,50 m. de longueur.
- Un autre, davantage enfoncé dans la terre et dont certaines pierres la dépassent à peine, est long d'environ 8 mètres.

Notre premier soin fut de repérer la position de l'îlot. Pour cela nous avons apporté un sextant qui nous permit de mesurer les angles suivants :

- Clocher de Saint-Lyphard/Coin nord de la ferme de la Butte =  $44^{\circ} 00'$
- Moulin de la Gradière/Clocher de Saint-Lyphard =  $25^{\circ} 55' 5$
- Clocher de la Chapelle-des-Marais/Moulin de la Gradière =  $77^{\circ} 31'$ .

Le point d'où ces mesures furent prises est repéré X sur le plan joint au rapport officiel.

Lors de notre première expédition le temps nous fit défaut pour achever le plan des mégalithes qu'il nous fallait préalablement dégager de la végétation. C'est pourquoi nous fûmes obligés de faire une seconde expédition alors que l'eau avait déjà très sensiblement monté. Notre opiniâtreté nous valut la sympathie des habitants de Saint-Lyphard qui nous traitèrent de vrais "Briérons". Pour eux nous n'étions plus les "gens de la ville" mais comme eux les habitants du marais.

G. BELLANCOURT.

PROGRAMME DU MOIS DE JUIN

- Les 5, 6, 7 Juin, - traditionnel voyage d'études de la Pentecôte. Le programme détaillé de ces journées a fait l'objet d'un envoi spécial mais nous rappelons aux participants que le rassemblement est prévu le Samedi 5 Juin à 5 h. 45, place Delorme à Nantes et que le départ se fera impérativement à 6 heures.
- Le Dimanche 27 Juin, sortie-promenade à laquelle sont conviés tous les membres de la Société.  
Les détails de cette journée, où se côtoieront l'étude et le tourisme, feront l'objet d'une circulaire spéciale dès les premiers jours de Juin.  
Avec cette sortie, les activités normales de la S.N.P. se termineront pour reprendre en Octobre.  
Cependant les Fouilles de Brière accueilleront pendant les mois d'été toutes les bonnes volontés. Les personnes intéressées pourront prendre contact près de M. BELLANCOURT, 6 Bis passage St-Yves; M. LE BERT 51 chemin de la Ferme du Rû; ou M. Paul BERNARD, 19 Brd. de la Fraternité.
- Il n'y aura pas de réunion mensuelle le 2ème Dimanche.

-----  
A LA BIBLIOTHEQUE

Au chapitre "Matériaux" du Bulletin S.P.F. N° 3, Mars 1965, le Docteur Michel TESSIER publie avec une planche, un "Inventaire des Gisements Tardenoisiens de surface de la Pointe Saint-Gildas, commune de Préfailles et Sainte-Marie".

Il s'agit de l'étude annoncée par l'auteur lors de sa publication sur la "Découverte de Gisements Préhistoriques aux environs de la Pointe Saint-Gildas : communes de Préfailles, La Plaine-sur-Mer, Sainte-Marie, Saint-Michel-Chef-Chef, Saint-Brévin-L'Océan" (Bull. S.P.F. LVII, 1960, N° 7-8, p. 428 à 434, 3 fig.).

-----